

INDEX DES LIGNES TRANSPORTS SCOLAIRES

L'inscription aux transports scolaires se fait **uniquement** via le formulaire en ligne à l'adresse suivante <https://www.agglo-compiegne.fr/transports-scolaires> à partir du 15 juin 2025.

Afin de savoir quelle ligne sélectionner lors de l'inscription, voici 2 tableaux récapitulatifs :

1- Votre enfant est scolarisé dans un collège public de l'ARC

Nom du collège	Nom de la ligne
Collège d'ARAMONT	SCO ARAMONT
Collège DEBUSSY	SCO DEBUSSY
Collège Ferdinand BAC	SCO BAC ou 101
Collège Jules VERNE	SCO J VERNE

Pas d'inscriptions pour les renforts scolaires des lignes urbaines (collèges publics de Compiègne).

2- Votre enfant est scolarisé dans un lycée de Compiègne ou en Institution privée

Commune de résidence	N° de la ligne
VIEUX MOULIN / ST JEAN AUX BOIS	101
ST SAUVEUR / LA CROIX ST OUEN	103
BETHISY ST PIERRE / BETHISY ST MARTIN NERY / VERBERIE SAINTINES / ST SAUVEUR ST VAAST DE LONGMONT LA CROIX SAINT OUEN	105
CHOISY AU BAC	106
JONQUIERES / LE MEUX ARMANCOURT / JAUX VENETTE / MARGNY LES COMPIEGNE	107
MARGNY LES COMPIEGNE CLAIROIX / BIENVILLE JANVILLE / VENETTE	109
SAINTINES / VERBERIE ST VAAST DE LONGMONT	112



Pour les élèves habitant LACHELLE et scolarisés dans les lycées et institutions de Compiègne, le transport scolaire est organisé par la Région Hauts de France.

Les familles recevront les cartes de la Région à leur domicile pour une première demande, ou la carte sera réactivée lors d'un renouvellement.

Ces élèves doivent **s'inscrire directement** sur <https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/>

Rappel :

- En cas de problème de connexion, contacter l'ARC au 03.44.40.76.42
- Pour plus d'informations, consulter également la **Note aux Familles**
- **Aucune dérogation n'est possible pour les élèves ne résident pas dans l'ARC.**

Pour tout renseignement, s'adresser à :
 Agglomération de la Région de Compiègne – service transports tél. : 03.44.40.76.00
 Hôtel de Ville BP 100007 Compiègne cedex